

United Nations

SECURITY
COUNCIL

Nations Unies

CONSEIL
DE SECURITE

UNRESTRICTED

S/1278

7 mars 1949

FRENCH

ORIGINAL : ENGLISH

CABLOGRAMME, EN DATE DU 6 MARS 1949, ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE MEDIATEUR PAR INTERIM ET TRANSMETTANT LE TEXTE D'UNE NOTE
ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SYRIE CONCERNANT
LES NEGOCIATIONS D'ARMISTICE

AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE :

LE 2 MARS, J'AI ENVOYE LA NOTE CI-DESSOUS AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SYRIE :

J'AI L'HONNEUR DE ME REFERER A MA COMMUNICATION DU 30 JANVIER 1949
INVITANT VOTRE GOUVERNEMENT ET LES AUTRES GOUVERNEMENTS ARABES, LE
GOUVERNEMENT EGYPTIEN EXCEPTE, A ENTAMER DES NEGOCIATIONS EN VUE DE
CONCLURE UN ARMISTICE CONFORMEMENT A LA RESOLUTION DU CONSEIL DE SECURITE EN
DATE DU 16 NOVEMBRE 1948. LES GOUVERNEMENTS DE LA TRANSJORDANIE, DE L'ARABIE
SAOUDITE, DE L'IRAK ET DU LIBAN M'ONT FAIT PARVENIR LEUR REPONSE OFFICIELLE
A CETTE INVITATION. JUSQU'A PRESENT JE N'AI RECU AUCUNE REPONSE DE VOTRE
GOUVERNEMENT NI DU GOUVERNEMENT DU YEMEN. ENTRE-TEMPS, COMME VOUS LE SAVEZ,
UNE CONVENTION D'ARMISTICE GENERAL A ETE CONCLUE ENTRE LES FORCES DE
L'EGYPTE ET D'ISRAEL ET DES NEGOCIATIONS EN VUE D'UNE CONVENTION SEMBLABLE
EN CE QUI CONCERNE LES FORCES DE LA TRANSJORDANIE ET DU LIBAN VONT ETRE
ENTAMEES A RHODES ET A RAS EN NAKOURA RESPECTIVEMENT, SOUS LES AUSPICES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES.

J'AI FAIT RAPPORT SUR TOUS CES EVENEMENTS IMPORTANTS AU CONSEIL DE
SECURITE.

JE SERAIS TRES RECONNAISSANT A VOTRE GOUVERNEMENT DE ME REPONDRE LE
PLUS TOT POSSIBLE EN M'INDIQUANT LA LIGNE DE CONDUITE QU'IL SE PROPOSE DE
SUIVRE EN CE QUI CONCERNE LES NEGOCIATIONS AUX FINS DE CONCLURE UN
ARMISTICE, PREVUES DANS LA RESOLUTION DU CONSEIL DE SECURITE EN DATE
DU 16 NOVEMBRE 1948.

(s) RALPH BUNCHE
MEDIATEUR PAR INTERIM

J'AI APPRIS QUE LA REPONSE DU GOUVERNEMENT SYRIEN ME PARVIENDRAIT
SOUS PEU.

(s) RALPH BUNCHE
MEDIATEUR PAR INTERIM

RECEIVED
MAR 28 1949
UNITED NATIONS